

tions de la Commission Campeau-Bélanger, surtout si elles étaient catégoriques.

Un autre comité étudie la formule de modification constitutionnelle et le ministre, ancien politicologue, tout comme vous, sait bien qu'il faut un accord unanime pour modifier la Constitution du Canada, de sorte qu'il est difficile d'affirmer que la question est brûlante d'actualité. Elle est secondaire. C'est ce qui explique que si peu de gens, si je ne m'abuse, demandent à comparaître devant ce comité.

Le véritable problème, qui est le plus important, c'est que le premier ministre du Canada, au cours des discussions sur l'Accord du lac Meech, a maintes fois répété que si cet accord ne passait pas, les Québécois se considéraient alors rejetés par le reste du Canada.

Ce n'est évidemment pas le cas et, à mon avis, voilà probablement le principal problème auquel nous faisons actuellement face au Canada. C'est le premier représentant élu de ce pays qui a créé ce problème, à cause de la façon totalement irresponsable dont il a traité toute la question du lac Meech.

M. Hockin: Monsieur le Président, je viens d'entendre cette critique de la Commission Spicer. Permettez-moi de citer l'article de M. Slinger qui paraissait ce matin dans le *Toronto Star*. Je ne lis pas ses articles tous les jours, mais je l'ai fait aujourd'hui. Voici ce qu'il dit:

Les critiques les plus virulentes sur la Commission Spicer viennent des médias et de l'opposition officielle, mais elles ne proposent pas de meilleure idée. Elles ne disent pas ce qu'il faudrait faire pour satisfaire à leurs normes exigeantes. . .

Il dit encore:

Le Forum des citoyens représente au moins un espoir de former une nation. Il est formidable d'entendre tout un auditoire constitué de gens ordinaires qui, jusque là, étaient des étrangers, chercher les mots pour dire ce qu'ils ressentent pour ce pays. Quand avons-nous pris le temps de nous asseoir pour écouter nos semblables et chercher à définir un objectif commun en termes simples?

Le président suppléant (M. DeBlois): Le temps du député est écoulé.

[Français]

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, nous sommes ici aujourd'hui pour débattre d'une motion présentée par le Nouveau parti démocratique pour examiner ce qui va se passer au cours des prochains vingt mois pour l'avenir du Canada.

Les crédits

Nous serons toutes et tous appelés, dans les vingt prochains mois, à travailler pour redéfinir le contrat sur lequel est fondé notre pays. Peu de générations de parlementaires ont l'occasion de traiter de cette question aussi grave, celle qui touche même au coeur de notre pays. Il n'est pas exagéré de dire que les historiens futurs regarderont les années 1991-1992 comme ils considéraient les années 1864 jusqu'à 1867, c'est-à-dire celles qui ont mené à la confédération.

[Traduction]

En moins d'un an, l'Allemagne a réussi à mener à bien son plan de réunification. Les pays de l'Europe de l'Est se sont débarrassés de tout un système politique devenu désuet. Pour un moment, le monde entier a mis un terme à la guerre froide, et l'Afrique du Sud est finalement en train d'enterrer l'apartheid, alors que le Canada patauge dans une crise constitutionnelle qui le paralyse.

Bon nombre ont pensé qu'à la suite du rejet de l'Accord du lac Meech, tout rentrerait dans l'ordre, les gens continueraient de vaquer à leurs occupations et le Canada continuerait d'exister comme avant. Ils ont eu tort. Que nous le voulions ou non, nous entrons dans une période de profonde introspection probablement sans précédent depuis 1867. L'aboutissement ultime de ce processus sera un Canada différent sur les plans politique et constitutionnel.

L'horloge constitutionnelle continue d'avancer. Comme certains l'ont dit, la tentation de laisser aller le Québec pourrait être forte puisqu'il semble impossible de lui proposer une entente qui le satisfera. J'estime que nous devons au contraire saisir cette occasion d'en arriver à une nouvelle entente qui satisfera le Québec, l'Ouest et toutes les régions de ce merveilleux pays, faute de quoi nous serons tous perdants.

En 1864, les Pères de la Confédération, puisqu'il n'y avait que des pères à cette époque, se sont attaqués à une tâche qui relevait presque de l'impossible et ils ont pourtant réussi à établir une structure sur laquelle s'est appuyée la Confédération pendant 124 ans. Pourquoi ne pourrions-nous pas, nous les femmes et les hommes du Canada, être maintenant les mères et les pères d'une nouvelle confédération?

À ceux qui préconisent de laisser aller le Québec parce que le prix à payer pour le retenir est trop élevé, je dis que le prix à payer dans le cas d'une séparation sera beaucoup plus cher pour nous tous.

À ceux qui prétendent que l'éclatement de notre pays n'est qu'une question de temps, je dis que nous pouvons